



PRESENTATION

PROJET DE MODERNISATION DU CADASTRE DU NIGER

Présentation : HAROUNA FODI,
Ancien Directeur de la Fiscalité Foncière
et Cadastrale.



PLAN

- I. LE CADASTRE AU NIGER
- II. L'APPORT DU CADASTRE DANS LA MISSION DE L'ADMINISTRATION FISCALE
- III. PROJET DE MODERNISATION DU CADASTRE DU NIGER
- IV. PERSPECTIVE SUR LE CADASTRE AU NIGER



I. LE CADASTRE AU NIGER

le cadastre nigérien participe activement à l'immatriculation des propriétés et à la production des plans cadastraux pour les centres des impôts fonciers.

Ce pendant il faut préciser que sur les huit (8) régions du Niger, seule la capitale Niamey dispose des plan cadastraux qui couvre environ 40% du territoire communal de Niamey.



II. L'APPORT DU CADASTRE DANS LA MISSION DE L'ADMINISTRATION FISCALE

Il a été constaté que l'ensemble des impôts portant directement sur le foncier, constitue moins de 3% des recettes globales de la DGI.

Il se pose à ce niveau un problème au regard de l'urbanisation grandissante de nos villes et de la démographie galopante.

Le problème s'explique par la non maîtrise de l'assiette portant sur le foncier, en terme claire l'inexistence d'un fichier sur l'immobilier à mesure de renseigner sur la propriété, le propriétaire et la nature des impôts fonciers suivis par l'administration fiscale.

Face à ce problème il y a la nécessité voir même l'obligation de procéder à la modernisation de ce cadastre avec comme enjeu la sécurisation foncière qui passe par:

- La maîtrise de l'assiette portant sur le foncier;
- L'automatisation des procédures sur les formalités à la DFFC;
- L'optimisation des recettes fiscales des impôts sur le foncier;
- La réduction du taux des conflits sur le foncier;
- La garantie de façon optimale aux investisseurs nationaux et étrangers

III. PROJET DE MODERNISATION DU CADASTRE DU NIGER



L'objectif du projet est de mettre en place :

1. Une application de Gestion Electronique des Documents;
2. Une base des données foncières et cadastrales;
3. Une application métier;

Ce projet à permis de scanner et de stocker l'ensemble des documents relatifs à l'immatriculation et les plans cadastraux dans un serveur informatique mis à la disposition de la DFFC à travers une application web.

La GED permet la célérité dans la transmission des informations demandées par le juge , la police, la gendarmerie ou tout autre requérant sur les biens immatriculés.





IV. PERSPECTIVES SUR LE CADASTRE AU NIGER

Mise en place d'une base de données cadastrales et foncières

Dans sa politique de modernisation du cadastre , le Niger prévoit de mettre en place une base de données foncières et cadastrales. Ce projet consiste à faire :

- ❖ le Relevé systématique du territoire national (parcelle par parcelle) sur le terrain;
- ❖ L'enquête sur les propriétaires;
- ❖ la création et la mise à jour des plans cadastraux à partir d'images satellitaires et des relevés effectués par des drones;
- ❖ La digitalisation des procédures d'établissement des titres de propriétés ;
- ❖ la cadastrage de l'ensemble du territoire national singulièrement des zones a haute potentialité fiscale;



IV. PERSPECTIVES SUR LE CADASTRE AU NIGER

Mise en place d'une base de données cadastrales et foncières

- ❖ L'établissement d'un registre électronique sur le foncier.
- ❖ Les applications métiers pour le suivi et la gestion de la Base de Données;
- ❖ La plate forme fédératrice des producteurs et utilisateurs des données cadastrales et foncières;
- ❖ La révision et l'adoption des textes réglementant l'usage et gestion des données cadastrales et foncières.



FIN

MERCI DE VOTRE AIMABLE ATTENTION